

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 067559

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06930

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OMAREK ABDELLA AZZAK

104673

Date de naissance : 08/11/1961

Adresse : LOT 121 HADJ FATEH V - EL OULFA

CASA BLANCA

Tél. : 0668170416 Total des frais engagés : 322 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/10/2022

Nom et prénom du malade : ALLAH NINE El HAMS DOUTHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : NEO plorie mammaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : LA STRANIA

Le : 09/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.02.22	C			<i>C. MAMOU</i> Centre International Chirurgie Casablanca Dr. MAMOU - Radiothérapeute 100, rue des Aouettes Casablanca 0522 77 81 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>STEPHARMACEUTICA CASABLANCA Lot. N°1 - Rue El 3 Loubia Casablanca - Tel: 0522 93 10 28</i>	09/02/22	222,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/02/22	SERVICE DE RADIOGRAPHIE HOPITAL RUE EL 3 LOUBIA 279, ad. Cheffchaouen - Ain Sebaâ	600 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

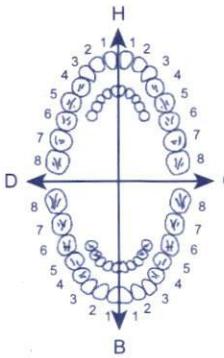
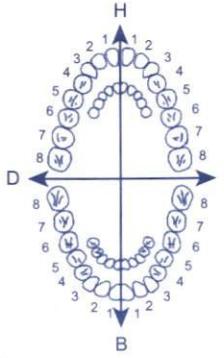
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000	
	B 00000000 11433553			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Casablanca, le.....

09/02/2022

Mme HNINE CHAMSDOHA



1/ BIOMARTIAL PLUS



1 cp deux fois par jour, 1 Mois

2/ CALCIMAT



1cp par jour, 1 Mois

222.00

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA
Lot. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28



Casablanca, le.....

09/02/2022

MME HNINE CHAMSDOHA

Analyses :

NFS

~~SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, av. Chefchaouen - Ain Sebaâ~~

~~Centre International
d'Oncologie Casablanca
Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
1, Route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. 05 22 77 81 81~~

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. MRABET Mustapha
Médecin Biologiste

AKDITAL

Honoraires

Casablanca , le 11/02/2022

Dossier N°: 110222-049 du: 11/02/2022

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

22-000084 N°Chambre

Patient :Mme HNINE CHAMSDOHA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
	Total B	80
	Total en dirhams	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAâ
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaâ



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 11/02/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 110222-049 Pvt du: 11/02/2022 9:28

Mme HNINE CHAMSDOHA

IPP Patient : 22-000084/22

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION

Globules blancs	:	2 870	/mm ³	(4000 - 10000)	4500 (04/01/22)
Globules rouges	:	3,66	10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)	3,79 (04/01/22)
Hémoglobine	:	10,80	g/dl	(11,9 - 14,6)	11,70 (04/01/22)
Hématocrite	:	35,20	%	(36,6 - 48)	35,30 (04/01/22)
VGM	:	96,20	fL	(82,9 - 98)	93,20 (04/01/22)
TCMH	:	29,60	pg	(27 - 32)	30,80 (04/01/22)
CCMH	:	30,80	g/dl	(32 - 36)	33,00 (04/01/22)
Plaquettes	:	84 000	/mm ³	(150000 - 450000)	329 000 (04/01/22)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	49,20 %	Soit	1412/mm³	(1500 - 7000)	2551,50 (04/01/22)
Lymphocytes	:	34,10 %	Soit	978/mm³	(1500 - 4000)	931,50 (04/01/22)
Monocytes	:	16,00 %	Soit	459/mm³	(100 - 1000)	940,50 (04/01/22)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,40 %	Soit	11/mm³	(50 - 500)	27,00 (04/01/22)
Polynucléaires Basophiles	:	0,30 %	Soit	8/mm³	(10 - 70)	49,50 (04/01/22)
Vérification sur frottis	:	Absence d'agrégats plaquettaires sur lame.				

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaoui Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
, Médecin Biologiste
INPE : 090083272

Hôpital Privé Casablanca
Aïn Sebaâ

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma



المستشفى الخاص الدار البيضاء
عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. MRABET Mustapha
Médecin Biologiste



Prélèvement du: 11/02/2022 09:28
Patient : Mme HNINE CHAMSDOHA
NFS

Médecin Dr : MAMOU NAOUFAL
Promis le :

Casablanca , le 11/02/2022

Dossier: 110222-049

Total 100,00

Montant déjà réglé 0,00

Reste à payer 100,00

Pvt du: 11/02/2022 09:28

Dossier: 110222-649

Mme HNINE
CHAMSDOHA



Reste à payer: 100,00